

Licence 2 Droit

Annales

Année universitaire
2016/2017

Session de rattrapage

Semestre 3



**LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE
MONTAUBAN**

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 3

**MATIERES RENFORCEES
(Ayant donné lieu à TD)**

**LUNDI 19 JUIN 2017
de 8h30 à 11h30**

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière ainsi que votre année de Licence.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ DROIT CIVIL:

Cours de Mme DESBARATS

Veillez traiter le sujet suivant :

« La sanction des conditions de formation du contrat »

➤ DROIT ADMINISTRATIF

Cours de Mme MOUANNES

Traitez le sujet suivant :

« Quels sont les apports majeurs de chacun des arrêts *Blanco* et *Cadot* ? »



**LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE
MONTAUBAN**

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 3

**MATIERES RENFORCEES
(Ayant donné lieu à TD)**

**LUNDI 19 JUIN 2017
de 13h30 à 16h30**

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière ainsi que votre année de Licence.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ DROIT PENAL

Cours de Mme DE LESTRADE

Traitez le sujet suivant :

La responsabilité pénale des personnes morales.

➤ DROIT DES AFFAIRES

Cours de Mme GRYNFOGEL

Vous traiterez le sujet suivant :

« Le conjoint du commerçant »



**LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE
MONTAUBAN**

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 3

**MATIERES NON RENFORCEES
(N'ayant pas donné lieu à TD)**

**MARDI 20 JUIN 2017
de 8h30 à 10h30**

Durée de l'épreuve : 2h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière ainsi que votre année de Licence.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ DROIT DES FINANCES PUBLIQUES:

Cours de M.BIN.

Répondez de façon argumentée aux questions suivantes :

1°) La loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001.

2°) Le principe de l'unité budgétaire.

➤ DROIT EUROPEEN:

. Cours de Mme OLIVA

Sujet 1 :

La protection des droits de l'homme dans l'Union européenne.

Sujet 2 : .

Le recours en annulation.